



www.site-arcachontriathlon.com

REGLEMENT DU CROSS DUATHLON D'ARCACHON 2018

2€ par inscription est reversé au profit de : 

L'édition 2018 du Cross Duathlon d'Arcachon se déroulera le dimanche 9 décembre 2018.

Elle sera constituée de 3 épreuves :

- un Cross Duathlon format découverte (XS) : 1500m de course à pieds, 5000m de vtt, 1500m de course à pieds. Nombre d'inscription maximum fixé à 200 individuels et 50 équipes,
- un Cross des Pitchouns 1500m Gratuit réservé aux 7-11ans limité à 200 coureurs
- un Cross Duathlon format Sprint (S) : 2500m de course à pieds, 12km de vtt, 2500m de course à pieds. Nombre d'inscription maximum fixé à 200 individuels et 50 équipes.

La réglementation de la FFTRI sera appliquée, elle est consultable sur le site www.fftri.com. Chaque concurrent qui s'inscrit sur une de ces épreuves s'engage à lire et à respecter ce règlement.

Le montant des inscriptions **Individuelles** est donné dans le tableau ci-dessous :

	(XS) inscription en ligne	(XS) sur place*	(S) inscription en ligne	(S) sur place*
Licenciés FFTRI	12€ jusqu'au 06/11/2018 14€ jusqu'au 01/12/2018 16€ jusqu'au 07/12/2018	18€	22€ jusqu'au 06/11/2018 25€ jusqu'au 01/12/2018 28€ jusqu'au 07/12/2018	31€
Non Licenciés *	14€ jusqu'au 06/11/2018 16€ jusqu'au 01/12/2018 18€ jusqu'au 07/12/2018	20€	24€ jusqu'au 06/11/2018 27€ jusqu'au 01/12/2018 30€ jusqu'au 07/12/2018	33€

Non licenciés () : Le coût d'inscription pour les **inclut le prix du Pass Journée FFTri 2€** (assurance*) :*

Le montant de l'inscription pour une Equipe Relais

	(XS) Relais inscription en ligne	(XS Relais) sur place*	(S Relais) inscription en ligne	(S Relais) sur place*
Licenciés FFTRI	18€ jusqu'au 06/11/2018 20€ jusqu'au 01/12/2018 22€ jusqu'au 07/12/2018	24€	30€ jusqu'au 06/11/2018 33€ jusqu'au 01/12/2018 36€ jusqu'au 07/12/2018	39€
Non Licenciés *	Chaque personne non licenciée FFTri dans une équipe devra s'acquitter en plus du Pass Journée FFTri (2€ par personne sur le XS)	24€ + nombre de Pass à 2€	Chaque personne non licenciée FFTri dans une équipe devra s'acquitter en plus du Pass Journée FFTri (2€ par personne sur le S)	39€ + nombre de Pass à 2€

Sur place (*) = sous réserve de places disponibles.

Les mineurs devront impérativement présenter une autorisation parentale.

Généralités

La présence au briefing est obligatoire.

Ces épreuves sont ouvertes en individuel et aux équipes relais composées de 2 concurrents (mixtes ou non). Pour les relais, c'est la puce de chronométrage qui servira de témoin, elle sera transmise de la main à la main entre chaque concurrent dans l'aire de transition (pas de jet).

Les inscriptions se feront uniquement par internet ou sur place le jour de l'épreuve en fonction des places disponibles.

L'aire d'accueil des concurrents se situe dans la salle Omnisport Rue Rolland Dorgelès et L'aire de transition devant le Gymnase et sur la voie publique fermée à la circulation, rue du Docteur Lorenz Monod à Arcachon.

Les dossards pourront être retirés le jour de l'épreuve à partir de **9h00 pour l'épreuve XS**, à partir de **10h pour l'épreuve S** et à partir de **10h30 pour le Cross des Pitchouns**.

Les dossards ne seront fournis qu'aux conditions suivantes :

- Les licenciés devront impérativement présenter un **justificatif de leur licence**,
- Les non licenciés devront impérativement présenter un **certificat médical de moins de 12 mois** qui stipule la non contre indication à la pratique du **triathlon ou du Duathlon en compétition*** (course à pied pour les pitchouns)

(* : Pour les relais, les concurrents peuvent présenter un certificat médical propre à leur épreuve)

La puce fournie par l'organisation devra être portée à la cheville gauche pour éviter d'être prise dans le pédalier. La perte d'une puce sera facturée 50€ par l'organisation.

En cas d'abandon, l'athlète doit remettre son dossard et sa puce à un officiel sur l'aire de transition.

Tout engagement est ferme et définitif, les seuls remboursements possibles de 50% de l'engagement, ne seront effectués uniquement sur fourniture d'un certificat médical avant le vendredi 15 novembre 2018. Aucun remboursement ne sera effectué après cette date.

La grille des prix sera définie par l'organisation la semaine précédant l'épreuve. Les 3 premiers hommes, femmes, mixtes, seront récompensés ainsi que le club le plus représenté sur le S.

La remise des prix aura lieu à partir de 16h30.

Cross Duathlon Découverte (XS) départ à 10h30.

Ouverture du parc 9h15 clôture 10h15, briefing de course 10h15.

Cette épreuve est ouverte en individuels aux licenciés et aux non licenciés à partir de la catégorie Minimes (nés avant le 31 déc 2006) et aux relayeurs à partir de la catégorie Benjamins (nés avant le 31 déc 2006). Dans l'aire de transition les vélos doivent être posés sur leurs emplacements.

Course à pieds 1

Deux boucles de 750m (1500m).

Le dossard doit être porté de manière visible sur le ventre du concurrent.

Il doit être fixé en trois points minimum, notamment pour les ceintures porte-dossard.

Ces dernières doivent être portées au niveau de la taille.

Les dossards ne doivent ni être coupés, ni pliés, ni cachés, sous peine de disqualification.

Vtt

Deux boucles de 2500m (5000m).

Le port d'un casque homologué est obligatoire.

Le dossard doit être porté de manière visible au dos du concurrent.

Le parcours vtt est fermé à la circulation.

Les consignes de sécurité définies par l'organisation devront impérativement être respectées.

Il est interdit de rouler dans l'aire de transition.

Aucun ravitaillement n'est prévu par l'organisation sur le parcours vtt.

Course à pieds 2

Deux boucles de 750m (1500m).

Un ravitaillement est prévu au départ de la 2^{ème} course à pieds (eau, coca, fruits secs)

Le dossard doit être porté de manière visible sur le ventre du concurrent.

Il doit être fixé en trois points minimum, notamment pour les ceintures porte-dossard.

Ces dernières doivent être portées au niveau de la taille.

Les dossards ne doivent ni être coupés, ni pliés, ni cachés, sous peine de disqualification.

Cross Duathlon Sprint (S) départ à 14h00.

Ouverture du parc 12h30 clôture 13h30, briefing de course 13h45.

Cette épreuve est ouverte en individuels aux licenciés et aux non licenciés à partir de la catégorie cadets (nés avant le 31 déc 2002) et aux relayeurs à partir de la catégorie Minimes (nés avant le 31 déc 2004). Dans l'aire de transition les vtt doivent être posés sur leur emplacement.

Course à pieds 1

1 boucle de 2500m.

Le dossard doit être porté de manière visible sur le ventre du concurrent.

Il doit être fixé en trois points minimum, notamment pour les ceintures porte-dossard.

Ces dernières doivent être portées au niveau de la taille.

Les dossards ne doivent ni être coupés, ni pliés, ni cachés, sous peine de disqualification.

Vtt

Trois boucles de 4 km (12km).

Le port d'un casque homologué est obligatoire.

Le dossard doit être porté de manière visible au dos du concurrent.

Le parcours vtt est fermé à la circulation.

Les consignes de sécurité définies par l'organisation devront impérativement être respectées.

Il est interdit de rouler dans l'aire de transition.

Aucun ravitaillement n'est prévu par l'organisation sur le parcours vtt.

Course à pieds 2

1 boucle de 2500m.

Un ravitaillement est prévu au départ de la 2^{ème} course à pieds (eau, coca, fruits secs)

Le dossard doit être porté de manière visible sur le ventre du concurrent. Il doit être fixé en trois points minimum, notamment pour les ceintures porte-dossard.

Ces dernières doivent être portées au niveau de la taille.

Les dossards ne doivent ni être coupés, ni pliés, ni cachés, sous peine de disqualification.

NB : L'organisation se réserve le droit de stopper un concurrent après la partie « Vtt » de la course « S » si ce dernier n'est pas reparti du parc à vélo pour faire la 2^{ème} partie Course à Pied avant la barrière horaire de 2h.

L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident qui pourrait arriver pendant cette épreuve due au non-respect des consignes de sécurité des organisateurs, des signaleurs, des services de police. L'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objet ou de matériel.

A la fin des épreuves, pour retirer son matériel de l'aire de transition, chaque concurrent devra présenter son dossard.

Chaque concurrent accepte selon le règlement de l'épreuve, d'être photographié et filmé sur l'épreuve, et que ces photos ou vidéos soient accessibles sur internet et dans la presse.

En cas de force majeure ou de forte intempérie, l'organisation se réserve le droit d'annuler purement la compétition pour des raisons évidentes de sécurité, aucun remboursement ne pourra être réclamé, un report sur l'année suivante pourra être envisagé.

Chaque concurrent est informé qu'il est libre de prendre personnellement une assurance annulation.

Les concurrents non licenciés sont informés que leur assurance () « pass-journée » ne couvre que les dégâts qu'ils pourraient occasionner à des tiers, et que les propres dégâts qu'ils pourraient subir ne sont pas assurés, en foi de quoi ils sont informés que s'ils le veulent, ils peuvent à leur initiative, contracter personnellement une assurance corporelle ou matérielle de leur choix.*